



Évaluation intermédiaire
du projet PADISS 2
**CFNK, acteur clef dans l'accréditation des
structures de santé**
Nord-Kivu, RDC

Septembre 2023



A CONTEXTE

Le Centre de formation du Nord-Kivu (CFNK) est l'une des composantes d'un vaste projet d'appui au développement intégré du système de santé au Nord-Kivu (PADISS). Il doit y jouer un rôle important dans la formation continue du personnel de santé.

Le CFNK a pour ambition de proposer des formations efficaces et adaptées aux besoins. Pour cela, il propose donc des pédagogies basées sur une approche par les compétences, par résolutions de problèmes, des mises en situation pratiques et par un accompagnement basé sur le tutorat et le coaching.



Formation aux soins d'urgence

B QUESTIONS D'ÉVALUATION

Le CFNK offre une diversité de formations :

- *Surveillance du rythme cardiaque fœtal pendant le travail*
- *Rôle de l'allaitement maternel dans l'adaptation du nouveau-né à la vie extra-utérine*
- *Prise en charge intégrée de la personne âgée*
- *Entretien de soin dans l'approche de soins centrés sur le patient*

Les évaluateurs, deux spécialistes en andragogie et dans l'accompagnement au changement, issus de l'Unité d'Apprentissage et de Formation continue de l'Université de Liège, ont questionné les modalités de formation en cours au vu des ambitions du CFNK.

C LES CONSTATS

Si le CFNK a d'abord été conçu pour répondre à des axes prioritaires au niveau des besoins d'amélioration des prestations de santé, il apparaît aujourd'hui que **la pertinence de son approche pédagogique en fait la spécificité et la plus-value.**

La réflexion, portée au cours de la mission évaluative sur la qualité pédagogique, a dévoilé des opportunités futures de développement. Le CFNK peut prétendre à :

- S'ancrer davantage dans le paysage institutionnel,
- Explorer de nouvelles collaborations,
- Ouvrir la voie à des pratiques innovantes.

D LES RECOMMANDATIONS

Elles se regroupent en 2 axes :

L'axe 1 relatif à la mission et au métier du CFNK :

- Déterminer le rôle et l'influence que le CFNK entend jouer dans **l'identification des besoins de formation** et dans **les processus de changement** ;
- Miser sur une « montée en compétences pédagogiques » des formateurs qu'il engage ;

- Veiller à l'adéquation des formations dispensées avec les projets des participants et leurs besoins actuels ;
- Exploiter davantage la plus-value inhérentes aux formations en groupe ;
- Veiller à formaliser les savoirs et connaissances acquises, en les nommant, les synthétisant, les contextualisant,... ;
- Préparer le public sur le type d'approches pédagogiques prônées et de les y préparer ;
- Développer toutes les dimensions de l'ingénierie pédagogique, en investissant plus fortement les dimensions de conception (analyse de l'activité, prise en compte de l'environnement et de la qualité de l'infrastructure, délimitation des besoins locaux,...) et de suivis (évaluation des transferts, aide à la mise en œuvre,...) ;

L'axe 2 relatif à sa politique de communication :

- Prendre davantage part à des activités, des manifestations, des réunions, des groupes, réseaux... réunissant des prestataires de soins désireux de développer le système de santé au sein de la Province en promouvant ses activités ;
- Identifier plus systématiquement des partenaires potentiels, des clients et des fournisseurs (voire des « concurrents ») pour définir les besoins de chacun et le rôle que le CFNK peut remplir par rapport à ceux-ci, notamment en termes d'ingénierie de formation et de pratiques pédagogiques.

E UN PLAN D' ACTIONS

L'ensemble des recommandations devront faire l'objet de discussions avec les membres du conseil d'administration du CFNK ainsi qu'avec le groupe de travail de la DPS « prestations », qui évalue les besoins en formation. L'équipe exécutive a proposé des activités concrètes comme par exemple :

- Sonder les besoins en renforcement des compétences des formateurs du CFNK;
- Inventorier des référentiels de compétences contextualisés et développer des référentiels encore manquants ;
- Assurer le suivi-évaluation des apprentissages, de la satisfaction des apprenants, des transferts sur le poste de travail et des changements des pratiques professionnelles ;
- Créer un comité scientifique qui aura pour rôle, le conseil, l'innovation et si besoin l'évaluation des formations, afin d'en assurer la qualité ;
- Offrir aux formateurs un accompagnement personnalisé et régulier dans leur pratique professionnelle ;
- Veiller à la qualité des Termes de Référence des formations ;
- Faire connaître le centre et ses services auprès des professionnels de la santé, des autorités sanitaires, des partenaires potentiels, des organismes partenaires et du grand public ;
- Renforcer le partenariat avec les acteurs de la santé ;
- Etc.



Le projet ayant fait l'objet de l'évaluation externe bénéficie d'un cofinancement de l'UE sous référence : 005/SUBV/PRODS/2020.

Pour toute information complémentaire à propos de cette évaluation : alain.wodon@ulb-cooperation.org



Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de ULB-Coopération et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.